

## CGT 32 et Sud-Solidaires : oui à la vaccination qui doit rester un acte de volontariat

Mais pas d'obligations et pas de pass sanitaire



CGT 32 et Sud-Solidaires : oui à la vaccination qui doit rester un acte de volontariat

Lors de la conférence de presse tenue cette matinée du vendredi 20 août, l'intersyndicale CGT et Sud-Solidaire le disent haut et fort : «La vaccination est le meilleur moyen pour sortir de la pandémie. Pour preuve aujourd'hui à l'hôpital d'Auch, les 5 patients covid en réanimation ne sont pas vaccinés, ils ont entre 30 ans et 50 ans, on se rend compte de l'efficacité du vaccin », résume Fabrice Lamarque, secrétaire adjoint de la CGT santé.

Pour autant, Stéphane Léger de Sud-Solidaires s'interroge sur « cette loi coercitive qui impose le pass sanitaire alors qu'il défend la liberté de choisir sans contraindre, il faut au contraire donner une information transparente et convaincre de la nécessité de se faire vacciner ».

Quant à l'obligation du pass sanitaire pour le service public de santé «l'annonce de sanctions professionnelles à partir du 15 septembre ou de privation de salaire ne sont pas acceptables. Cet autoritarisme cache souvent malgré les meilleures intentions [...] des dérives autoritaires et liberticides.

De son côté, Angèle Léger, secrétaire CGT santé, tient à rappeler « qu'on ne se posait pas de question quand le personnel hospitalier travaillait avec des sacs poubelles pour protection et qu'on ne se souciait pas si on avait des symptômes covid et on veut maintenant nous stigmatiser. Cette loi sur le pass obligatoire qui utilise le bâton, ce n'est pas une bonne loi. Elle peut être aussi discriminatoire car pouvant être un problème à l'embauche ».

Enfin, l'intersyndicale estime que « la lutte contre le virus est internationale, il ne faut pas croire que nous pourrions vaincre la maladie sur un seul territoire, c'est un leurre. Pour bloquer le virus il faut une solidarité mondiale, cela passe par la levée des brevets sur les vaccins et les traitements anti covid ».

Jeudi 26 août à 17 h 30, l'intersyndicale CGT Gers, Sud-Solidaires et le collectif Occupation CIRC'a appellent à un rassemblement devant la préfecture « afin de combattre la loi relative à la gestion de la crise sanitaire qui s'attaque à plusieurs grands principes constitutionnels : le droit à l'emploi, l'égalité et l'interdiction de discrimination, le respect de la vie privée et le droit à la protection sociale et de la santé publique ».